

Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal



Commission de l'économie et des redevances  
CH-3003 Berne

[www.parlement.ch](http://www.parlement.ch)  
[wak.cer@pd.admin.ch](mailto:wak.cer@pd.admin.ch)

A l'attention des destinataires de la procédure de consultation concernant l'initiative parlementaire « Acquisition d'un nouveau logement. Encourager la mobilité professionnelle »

Le 7 avril 2009

**Acquisition d'un nouveau logement. Encourager la mobilité professionnelle  
(lv. pa. 04.450n)**

**Ouverture de la procédure de consultation**

Madame, Monsieur,

Le 9 février 2009, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) a approuvé un avant-projet de révision de la loi sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes. Il s'agit pour la CER-N de répondre à l'initiative parlementaire portant sur le report d'imposition en cas d'acquisition d'une habitation de remplacement affectée à l'usage de l'acquéreur, déposée le 18 juin 2004 par le conseiller national Rolf Hegetschweiler.

Dans le cadre de la procédure de consultation, nous vous soumettons cet avant-projet pour avis. Vous pouvez prendre connaissance des documents correspondants à partir du site Internet de la Chancellerie fédérale (<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>). La procédure, qui se déroulera sur support électronique, durera jusqu'au **15 juillet 2009 inclus**. Nous vous prions donc de nous renvoyer, d'ici cette date, votre prise de position, par courrier électronique, dans les formats PDF et Word, à l'adresse suivante : [vernehmlassungen@estv.admin.ch](mailto:vernehmlassungen@estv.admin.ch).

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Mme Iris Bremgartner (Administration fédérale des contributions AFC, tél. 031 322 74 78).

Vous remerciant par avance de votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Hildegard Fässler